

Temps actif



OBSERVATOIRE

La longue histoire du Bureau des temps

RÉSUMÉ > *Rennes fait partie de la vingtaine de collectivités françaises à disposer d'un Bureau des temps. Cette dénomination intrigante abrite une petite équipe spécialisée dans l'étude des temporalités urbaines. Ses observations permettent d'orienter les prises de décisions des élus, en matière d'aménagement, de déplacement ou d'emploi. Retour sur une expérience singulière reconnue au niveau national.*



TEXTE > **XAVIER DEBONTRIDE**

Cela fait maintenant 13 ans que le temps a son bureau à Rennes. Ou plutôt, les temps, tant les temporalités sont désormais plurielles. Bien que n'étant pas une invention purement rennaise – les premiers sont apparus dans les années 1990 en Italie – le Bureau des temps est né de la volonté du maire de l'époque, Edmond Hervé, qui avait rédigé un rapport parlementaire sur le temps des villes. À cette occasion, il s'était passionné pour l'initiative lancée quelques années plus tôt par des mouvements féministes italiens qui souhaitaient mieux connaître et prendre en compte les rythmes des temps de travail féminins dans les services municipaux. À Rennes, le Bureau des temps consacre d'ailleurs ses premières études à la question de l'emploi à temps partiel des agents d'entretien des bureaux de la Mairie. L'idée de départ relève d'un constat évident mais longtemps resté tabou : à l'époque, les femmes de ménage qui nettoient les locaux administratifs interviennent soit très tôt le matin, soit très tard, avant ou après leurs occupants. Conséquence directe, elles subissent des horaires très contraignants : prise de poste à l'aube ou au crépuscule compliquant la vie familiale, intervalles de plusieurs heures d'inactivité forcée entre deux interventions...





RICHARD VOLANTE

Après une étude de terrain faisant clairement apparaître ces contraintes temporelles, le Bureau des temps a contribué à imaginer une nouvelle organisation facilitant l'intervention des personnels d'entretien aux heures normales de bureau. Outre une réelle amélioration des conditions de travail pour les personnes concernées, il en a découlé une plus grande reconnaissance de leur métier. Longtemps invisibles, ces femmes font désormais partie de l'environnement de travail quotidien des agents de la mairie. À la clé, de l'aveu même des principaux intéressés : une meilleure considération professionnelle et une indéniable amélioration du rythme de travail, beaucoup moins parcellisé que dans le système antérieur.

Logique transversale

Cet exemple est désormais bien connu des Rennais, car il est systématiquement associé à l'évocation de l'histoire du Bureau des temps. Treize ans plus tard, cette structure est-elle toujours aussi utile ? Pour Katja Krüger, adjointe (PCF) au maire de Rennes et déléguée aux temps de la ville, la réponse ne fait aucun doute. « C'est un outil assez unique à l'échelle d'une agglomération comme Rennes Métropole [le Bureau des Temps concerne à la fois la ville et l'agglomération]. Il permet de

donner de la visibilité et de l'importance aux questions de temporalités et d'égalité, dans une logique complètement transversale », souligne l'élue, qui se consacre exclusivement à cette délégation, preuve à ses yeux du « choix politique » ainsi réalisé... À ce titre, Rennes fait partie du réseau national Tempo Territorial, qui réunit une vingtaine de structures similaires dans l'Hexagone.

Le Bureau des Temps, animé par Évelyne Reeves, comprend une petite équipe de spécialistes qui peuvent intervenir sur des études très variées pour mesurer l'impact sur les temps de la ville d'une décision d'aménagement ou d'organisation. Et ces domaines sont nombreux, à l'échelle d'un quartier, d'une administration ou d'un service de transports, par exemple. Sollicité à titre d'expert, comme un tiers neutre, le Bureau des temps contribue à éclairer la réflexion des élus et des techniciens, sans prendre le pas sur la décision politique finale. Dans le champ de la mobilité, notamment, il a travaillé sur la question complexe de la saturation du métro aux abords de la station de Villejean le matin aux heures de pointe. La solution retenue a consisté, après négociation avec l'Université Rennes 2, à décaler les horaires des cours du matin à la faculté pour réduire cette fameuse « hyperpointe » et lisser les déplacements. Un bilan

détaillé de cette expérience est d'ailleurs en cours de réalisation, afin de tirer les enseignements de la démarche et envisager de nouvelles applications, notamment dans la perspective de la deuxième ligne de métro en cours de construction.

Recherche du compromis

Les embouteillages chroniques sur la rocade rennaise sont également étudiés à la loupe. « Nous cherchons actuellement à identifier les différents générateurs des flux au rond-point de la porte de Longchamps sur la rocade nord, en discutant notamment avec les entreprises implantées dans cette nouvelle zone d'activités, pour connaître précisément leurs horaires et leur proposer d'éventuels aménagements », explique Katja Krüger, convaincue que « face au temps, il n'y a jamais une solution unique. Il faut de la négociation, du compromis pour améliorer les situations ».

Le Bureau des Temps peut également éclairer les choix d'aménagement urbains, à l'heure de l'implantation de tel ou tel service ou commerce dans un nouveau quartier, par exemple. La réalisation d'une carte des distances piétonnes à l'échelle des principaux pôles métropolitains devrait permettre de disposer de données objectives sur les distances « marchables » dans la ville (lire page 13). « Ce projet illustre parfaitement la transversalité dont je parlais à l'instant, souligne la déléguée aux temps de la ville. C'est un outil qui permet aux élus de voir où il est possible de créer des pôles de proximité, en identifiant les zones peu ou mal desservies. Mais je souhaite aussi que les habitants eux-mêmes puissent y avoir accès, pour mieux connaître leur environnement actuel ou futur ».

Le piège de la ville 24h/24

En cette rentrée 2015, le Bureau des Temps planche sur la question sensible de l'accessibilité des services publics, et l'amplitude horaire les mieux adaptées aux nouveaux rythmes des habitants. « Attention, prévient Katja Krüger, à ne pas tomber dans le piège de la ville 24h/24 ! Les services accessibles à toute heure pénalisent aussi les femmes, qui sont majoritairement les salariées en première ligne dans ce type de fonction ». Autre enquête en cours, en lien direct avec les premiers travaux du début des années 2000 : l'évaluation du temps de travail et du temps partiel dans les services publics locaux, à la Ville, à Rennes Métropole et au centre communal d'action sociale (CCAS). Objectif : disposer de données fiables et actua-

lisées sur ce temps partiel, subi ou choisi. On le voit, les questions de temporalité sont au cœur de la fabrique de la ville. Au niveau national, le débat sur l'ouverture des magasins le dimanche dans le cadre du vote de la loi Macron a défrayé la chronique ces derniers mois, montrant au passage la très forte sensibilité à la dimension symbolique attachée à ce jour singulier. À Rennes, le dernier festival des Tombées de la Nuit, en juillet, s'est conclu par l'annonce de l'organisation à partir du printemps 2016, d'une « saison des dimanches » pour animer la ville le septième jour (voir pages 32 et suivantes). Le Bureau des temps a été associé à la démarche, en recensant les propositions existantes, ainsi que tous les lieux accessibles le dimanche à Rennes et souvent méconnus ou négligés. « Le dimanche, le temps s'écoule différemment, c'est un temps plus familial, moins marchand, moins contraint aussi par des horaires de début ou de fin d'activité », note Katja Krüger. Car le rapport au temps est aussi une affaire de culture. Pour l'élue, d'origine allemande, il est normal de s'arrêter aux passages piétons, et tout à fait inconcevable de courir dans les escalators du métro ! En découle peut-être une perception différente des temporalités urbaines, plus apaisée.

Numérique et signalétique

Et le numérique, dans tout cela ? Les nouvelles applications mobiles modifient-elles la perception temporelle de la ville, à l'image de Ren Circul', qui donne en temps réel la carte des travaux ou la disponibilité des places de stationnement ? Elles facilitent évidemment le quotidien des possesseurs de smartphones, mais il ne faut pas oublier tous ceux qui ne sont pas équipés de ces mobiles de dernière génération. Notamment les seniors, qui pourtant, seraient les premiers intéressés à connaître l'existence d'un banc public sur le trajet piéton qu'ils envisagent de réaliser !

Afin de partager ce type d'information avec le plus grand nombre, un projet de signalétique urbaine est en cours de finalisation, afin d'indiquer les temps de parcours piéton pour atteindre tel ou tel monument ou point d'intérêt dans la ville. Si l'on sait qu'il y a un parc ou un espace vert à cinq minutes à pied, on sera peut-être plus enclin à s'y promener. Et puis à Rennes, ville de conférences, le temps fait toujours recette, en témoigne le succès du cycle des Jeudis du temps, organisés aux Champs libres. Prochain rendez-vous, cet automne, autour des temps du sport dans la ville. Pas forcément pour battre un record de vitesse ! ■



De nouveaux horaires pour les bibliothèques ?

C'est pour avoir déclaré, lors d'une question orale au Sénat en plein débat sur la loi Macron et le travail du dimanche, qu'elle préférerait être dans une bibliothèque que dans un centre commercial ce jour-là, que la sénatrice (PS) d'Ille-et-Vilaine Sylvie Robert s'est retrouvée à piloter une mission sénatoriale portant sur la question des horaires d'ouverture des bibliothèques. Un sujet plus ardu qu'il n'y paraît, car ces temples du savoir et du livre sont confrontés à de nouvelles attentes et de nouveaux usages. Les bibliothèques, qu'elles soient gérées par une collectivité ou par l'université, accueillent en effet un public de plus en plus large, pas uniquement attiré par la possibilité d'emprunter un livre. « Une bibliothèque, c'est désormais un lieu de vie. C'est sans doute le seul endroit public où il est possible de rester aussi longtemps que l'on veut sans avoir à justifier quoi que ce soit », souligne Sylvie Robert. Dans son rapport, tout juste remis à la ministre de la Culture Fleur Pellerin, elle décrit la bibliothèque du 21^e siècle comme un lieu propice à la mixité, aux croisements de générations, de cultures. Bref, un vrai lieu de démocratie ! Mais pour que cette vision idéale fonctionne, encore faut-il que ces espaces soient largement ouverts et accessibles. Et c'est là que la question des temporalités rentre en scène.

Ouvrir mieux

« C'est un sujet sensible pour les personnels, et il n'est pas question de verser dans la démagogie. Il ne s'agit pas forcément d'ouvrir plus, mais d'ouvrir mieux pour s'adapter aux nouveaux rythmes des utilisateurs », souligne la sénatrice. Et de prendre l'exemple des étudiants, qui trouvent généralement porte close dans les bibliothèques universitaires le samedi après 17 heures, alors que leur rythme de travail est souvent nocturne, avec une tranche très prisée entre 18 heures et 2 heures du matin ! Pourquoi ne pas leur proposer l'accès d'espaces dédiés à des horaires plus tardifs, avec certainement moins de personnel qu'en temps normal, mais surtout un service adapté à leurs attentes : une connexion wifi, une prise électrique et un environnement de travail calme et bienveillant ? De même, pour les lycéens qui



RICHARD VILANTE

préparent le bac, et qui ne disposent pas tous chez eux de l'espace ou de l'ambiance adaptés aux révisions, des ouvertures matinales dès 8 heures dans les bibliothèques de quartier pourraient rendre un réel service.

Renforcer la coopération

À Rennes, le succès de l'ouverture dominicale de la bibliothèque des Champs Libres auprès du public étudiant est bien connu, et il a été repéré comme tel au niveau national. Dans son rapport sénatorial, qui s'est nourri de nombreuses initiatives dans différentes villes de France, Sylvie Robert évoque notamment la possibilité de renforcer la coopération entre les différentes structures (municipales et universitaires, notamment). Ainsi que de mettre en place, à l'échelle de chaque territoire, une cartographie détaillée des ressources documentaires. Pourquoi ne pas imaginer, dans le même esprit, une application numérique qui indiquerait en temps réel le nombre de places disponibles en bibliothèque ? Succès garanti auprès de la communauté étudiante ! Rennes pourrait se porter volontaire pour expérimenter ces initiatives, mais c'est surtout Paris, dont les bibliothèques cumulent les difficultés, qui pourrait être particulièrement concernée. Sylvie Robert reconnaît que le sujet est passionnant, mais passionnel. En matière de temporalités, les bibliothèques ont certainement un nouveau chapitre de leur longue histoire à écrire, avec leurs usagers. ■